

Eduquer à la citoyenneté, c'est éduquer à l'incertitude

Lucie Schaeren, sociologue et artiste, ancienne responsable de La jeunesse débat et co-auteure de *Mon carnet citoyen*.

Ces temps, en face de l'actualité, les émotions se bousculent. Pour ma part, je me sens tiraillée entre une tendance à vouloir me protéger en fermant les yeux devant ce qui se passe aux frontières de mon pays et une tendance à ouvrir trop les yeux et à me faire submerger par les images, les mots, les discours. Partant de ce constat, se pose la question du rôle du citoyen. Est-il d'ouvrir les yeux au flot d'images et d'informations? Avons-nous le droit de nous protéger sans pour autant faire l'autruche face à ce qui se passe dans notre monde? Quels sont nos moyens d'action? Ces interrogations renforcent la conviction qu'une éducation à la citoyenneté en tant qu'éducation à se situer dans le monde est nécessaire.

Elle doit être poursuivie dans les classes pour faire vivre et pérenniser la démocratie. Elle a ses racines dans la sphère personnelle, se développe dans la sphère sociale pour finalement avoir un impact sur les institutions.

Par éducation à la citoyenneté, j'entends éducation au politique et par politique, j'entends tout ce qui a trait d'une manière ou d'une autre à des tentatives collectives de trouver des solutions à un problème. Cela inclut nécessairement la politique, les partis et les institutions en charge de mettre en œuvre les décisions débattues. Cela inclut toutefois également un conflit de cour d'école et le moyen d'y mettre un terme sans l'intervention d'un tiers ou la proposition d'un projet pour répondre à un besoin partagé par un nombre de personnes. C'est une conception large de l'éducation à la citoyenneté qui vise non pas à transmettre des idées, mais à outiller des élèves pour élaborer leurs idées dans le cadre de la démocratie et des droits de l'homme. Les valeurs transmises par cet enseignement sont donc les valeurs qui fondent notre Etat de droit, en deçà des clivages politiques.

Il s'agit également d'accompagner les élèves dans le développement d'un esprit critique et d'une connaissance de soi. Celles-ci devraient leur permettre, ensuite, de distinguer, dans le flux continu de l'information actuelle, ce qui aiguise leur perception citoyenne

et renforce leur pouvoir d'action de ce qui les submerge et par conséquent affaiblit leur envie d'agir.

Il y a donc derrière l'éducation à la citoyenneté, une perception de l'élève comme étant un acteur ici et maintenant de la société à laquelle il appartient. Il y a aussi une perception de l'enfant et de l'adolescent comme étant non plus un citoyen en devenir auquel il s'agit uniquement de transmettre des connaissances, mais un être humain capable auquel on peut accorder la confiance dès à présent. Cette conception de l'enfance a été marquée par un tournant lors de la ratification par la Suisse de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant en 1997. Les institutions

helvétiques ont été depuis lors tenues de développer des lois et des instances soutenant cette conception de l'enfant comme étant un être avec pouvoir de participation et surtout, avec droit de participation. Concrètement, cela a multiplié les Conseils de jeunes et d'enfants, les Parlements de jeunes, les lois d'encouragement aux activités de jeunesse. Les institutions bougent, l'opinion publique de plus en plus, et la classe est le lieu idéal pour instaurer cette culture démocratique depuis l'enfance et donner goût à la participation.

Cela dit, cette éducation, tout en étant fondamentale, n'en est pas moins délicate. Faire entrer l'actualité dans la classe signifie faire entrer l'incertitude: éduquer à la citoyenneté, c'est éduquer à l'incertitude tout en garantissant un cadre sécurisant, celui de

règles, de lois, de droits et devoirs. Il s'agit pour cela, pour l'enseignant, d'accepter sa posture face à cette potentielle incertitude. Il lui incombe surtout d'accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences d'analyse, d'action et de recherche tout en leur transmettant des connaissances institutionnelles. L'intérêt – et le défi – pour l'enseignant est de mettre sa propre sensibilité et ses propres valeurs à distance afin d'accompagner les élèves dans leur formation citoyenne. Et de les soutenir dans leur attitude face à l'incertitude, qui finalement est peut-être plus vivante que certaines certitudes figées.

